

NATIONAL
COALITION
AGAINST
CONTRABAND
TOBACCO

Stopping the sale of illegal cigarettes in Canada



LA COALITION
NATIONALE
CONTRE
LE TABAC DE
CONTREBANDE

Enrayer la vente de cigarettes illégales au Canada

**Mémoire présenté au Comité permanent de la
sécurité publique et nationale de la Chambre des
communes**

**dans le cadre de son étude sur le contrôle des armes
à feu, le trafic illégal des armes et l'augmentation des
crimes commis par armes à feu par des membres de
gangs de rue**

Mars 2022

Recommandations

Recommandation 1

Que, dans le cadre de ses efforts de lutte contre les crimes commis par armes à feu et le trafic illégal des armes, le gouvernement du Canada crée un partenariat avec le gouvernement de l'Ontario pour lutter activement contre la production et la vente de tabac illicite dans la province. Le taux de consommation de produits de tabac illicites est très élevé en Ontario, et les mesures du gouvernement fédéral contre le tabagisme y sont fréquemment mises en échec. Comme l'Ontario est l'une des principales provinces à l'origine de la contrebande, il faut mettre l'accent sur la détection et la fermeture des installations de production de tabac de contrebande et sur la réduction de la quantité de ces produits expédiés à l'échelle nationale.

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada collabore avec tous les gouvernements provinciaux du pays en leur accordant des fonds pour aider les organismes provinciaux d'application de la loi et de réglementation à lutter contre la distribution illicite de tabac. Actuellement, les provinces sont submergées par des produits illicites provenant de provinces productrices comme l'Ontario et le Québec. La hausse continue des taxes fédérales et provinciales a incité et continuera d'inciter les consommateurs à chercher une solution de rechange plus abordable, ce qui entraînera une augmentation de la consommation illicite, réduira les mesures de contrôle fédérales et provinciales et aura une incidence importante sur les recettes fiscales des provinces et du pays.

Introduction

De la Colombie-Britannique à l'Ontario, en passant par la Nouvelle-Écosse, le Canada demeure aux prises avec l'un des plus importants problèmes de contrebande de tabac au monde. Selon le Service canadien de renseignements criminels, la contrebande de tabac et de cannabis représente des coûts annuels de plus de 12 milliards de dollars absorbés par les gouvernements fédéral et provinciaux pour les soins de santé, la perte de productivité, la justice pénale et d'autres coûts directs. En Ontario, une cigarette vendue sur trois est toujours illégale, ce qui représente des pertes fédérales et provinciales combinées de plus de 1 milliard de dollars par an en taxe d'accise.

Les acteurs du crime organisé impliqués dans le commerce du tabac de contrebande sont encore plus préoccupants. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) estime qu'il y a environ 175 groupes du crime organisé impliqués dans le commerce illicite du tabac, qui gagnent quotidiennement des millions de dollars grâce au tabac de contrebande. Ils utilisent ces produits de la criminalité pour financer d'autres activités illicites, comme la vente et la distribution d'armes à feu, de cocaïne, de cannabis illégal et non réglementé et de fentanyl, ainsi que la traite des personnes. Depuis le début de 2022, les saisies de cigarettes illégales à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et en Alberta ont toutes été effectuées aux côtés de drogues et d'armes à feu (voir les photos ci-dessous). Cela est conforme aux dernières années et s'inscrit dans une tendance selon laquelle les saisies de tabac de contrebande sont accompagnées de cannabis illégal, de cocaïne, de fentanyl et d'armes à feu illégales.

En effet, depuis 2014, le Canada est l'épicentre des plus grandes opérations de contrebande de tabac au monde. Les projets LYCOSE¹, MYGALE², CENDRIER³ et CAIRNES⁴, plus récemment, ont tous été coordonnés et dirigés par des syndicats du crime organisé impliqués dans le trafic d'armes à feu illégales, de tabac de contrebande et de drogues et le blanchiment d'argent. Dans les projets MYGALE et CAIRNES, les dirigeants avaient des liens directs avec le crime organisé et ont été violemment assassinés. Cela illustre bien la façon dont les tentacules des trafiquants de tabac de contrebande s'étendent jusqu'au crime violent, si l'on se fie au nombre d'arrestations majeures et de saisies de diverses marchandises effectuées par les organismes d'application de la loi à travers le Canada ces dernières années.

¹ <https://www.aptnnews.ca/national-news/weapons-found-home-akwesasne-man-strip-club-owner-caught-sq-tobacco-operation/>

² <https://globalnews.ca/news/2607530/quebec-u-s-police-rcmp-bust-drug-illegal-tobacco-ring-with-ties-to-bikers-reserves/>

³ <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/nouvelles/2017/enquete-cendrier-quatre-arrestations-traffic-stupefiants>

⁴ <https://www.yorkregion.com/news-story/10020899-16-charged-in-opp-led-probe-into-trafficking-of-cannabis-fentanyl-cocaine-contraband-tobacco/>



Saisie effectuée au lac La Biche, en Alberta, le 2 février 2022.

Alors que le Québec a investi dans la lutte contre le tabac de contrebande, l'Ontario accuse toujours un retard. La situation s'est aggravée récemment en raison des fortes augmentations des taxes sur le tabac annoncées dans le budget de 2021 du gouvernement fédéral. Si l'Ontario ne prend pas de mesures pour lutter contre le tabac de contrebande et que les politiques fiscales fédérales poussent les fumeurs vers le marché du tabac illicite, les groupes criminalisés continueront de récolter des millions de dollars en profits chaque jour. La Coalition nationale contre le tabac de contrebande (CNCT) soutient que les recommandations suivantes, si elles étaient mises en œuvre, permettraient de lutter plus efficacement contre les groupes du crime organisé et de protéger les Canadiens contre un produit non réglementé et

illégal et dont les ventes contribuent à alimenter les crimes commis avec des armes à feu et le trafic illégal d'armes à feu, en plus de priver les Trésors fédéral et provinciaux de millions de dollars en revenus.

Mettre fin à la contrebande de tabac

Bien que la fabrication de cigarettes illégales ait lieu en Ontario et au Québec, elle est surtout concentrée en Ontario, où les usines illicites peuvent produire 10 000 cigarettes par minute grâce à un équipement de pointe. Le marché du tabac de contrebande est devenu efficace et organisé en raison de l'absence de mesures musclées et concertées prises à son égard par le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux. Cependant, le Québec demeure un chef de file en matière de lutte contre le tabac de contrebande et constitue un modèle que les autres provinces devraient envisager de reproduire.

Avant 2009, le Québec avait le même problème de contrebande de tabac que l'Ontario, c'est-à-dire qu'une cigarette vendue sur trois provenait de la contrebande. En 2009, afin de lutter plus efficacement contre la contrebande de tabac, le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi n° 59, Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac et d'autres dispositions législatives⁵. Grâce à ce projet de loi, le Québec a réussi à réduire son taux de tabac de contrebande d'environ 33 % à 12 % en deux ans⁶, ce qui a permis au gouvernement de percevoir des millions de dollars en revenus autrement perdus pendant la même période.

Le projet de loi 59 prévoyait trois mesures précises qui sont toujours en vigueur aujourd'hui :

1. Il autorisait les policiers québécois à mener des enquêtes complètes sur la contrebande de tabac;
2. Il créait Accès Tabac, un programme servant à financer des enquêtes continues sur la contrebande de tabac;
3. Il créait, au sein de la Sûreté du Québec, une équipe de lutte contre la contrebande de tabac formée de 54 membres.

Selon le budget de 2020 du Québec, le gouvernement a consacré 14,4 millions de dollars à son programme de lutte contre le tabac de contrebande et a obtenu un rendement de 206 millions de dollars⁷, soit un rendement de plus de 14 dollars pour chaque dollar investi. Le modèle québécois est une voie éprouvée pour l'Ontario et les autres provinces et territoires qui souhaitent adopter des mesures efficaces pour lutter contre la contrebande de tabac.

Il convient de noter qu'en Ontario, les taux de tabac de contrebande ont diminué parce que les consommateurs n'ont pas pu avoir accès au produit illicite en raison des mesures de santé publique liées à la COVID qui ont entraîné le confinement des réserves des Premières nations, principalement dans le sud-ouest de la province. Cela dit, si la pandémie de COVID-19 a modifié temporairement le marché du tabac de contrebande, les groupes du crime organisé continuent d'exploiter des voies commerciales illicites et de distribuer des millions de cigarettes illégales en Ontario et au Canada. Les recettes de ce commerce serviront à financer d'autres activités criminelles, comme le trafic d'armes à feu et les crimes commis avec des armes à feu.

Il est essentiel que les gouvernements fédéral et ontarien unissent leurs forces. En effet, les ministères des Finances du Canada et de l'Ontario devraient utiliser les données des 24 derniers mois pour mener une étude de cas et pour calculer les éventuelles recettes provenant des taxes d'accise que les

⁵ <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-59-39-1.html>

⁶ http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/planbudgetaire_1920.pdf

⁷ http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2020-2021/fr/documents/planbudgetaire_2021.pdf

gouvernements pourraient toucher si les deux organisations prenaient des mesures concertées pour lutter contre la contrebande du tabac.

La période de reprise après la pandémie de COVID-19 représente un risque pour les deux ordres de gouvernement. Alors que des millions de Canadiens se retrouvent sans emploi et que des millions d'autres voient leur pouvoir d'achat baisser, il est fort possible que le marché du tabac de contrebande reparte à la hausse une fois les mesures de santé publique levées et le confinement des réserves des Premières Nations terminé. Les fumeurs ne voudront pas payer le coût élevé des cigarettes en vente légale et se tourneront vraisemblablement vers les cigarettes vendues illégalement. Cette tendance nuira aux mesures de contrôle du tabac, aggravera la perte de recettes liées aux taxes d'accise dans une période où les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont besoin de revenus, en plus d'alimenter le trafic d'armes à feu et de faire augmenter les crimes par armes à feu à l'échelle du pays.

Dans le cadre de sa stratégie de contrôle du tabac, le gouvernement du Canada s'est fixé un objectif ambitieux, qui est de faire reculer le taux de tabagisme en deçà de 5 % d'ici 2035. Environ 15 %⁸ de la population du Canada fume toujours, 33 % des fumeurs ontariens privilégient les cigarettes illégales. Nous félicitons le gouvernement pour son plan, mais les objectifs fixés dans la stratégie ne peuvent pas être atteints sans la mise en place de mesures contre la contrebande de tabac. Le marché illicite fait fi des mesures de lutte contre le tabagisme, notamment de l'interdiction de vente aux mineurs, de la réglementation sur les emballages neutres et les avertissements en matière de santé. S'il ne prend pas des mesures ciblées et strictes pour limiter le marché du tabac de contrebande, le gouvernement fédéral aura beaucoup de difficulté à se rapprocher de son objectif de 5 % d'ici 2035.

Comme l'Ontario est l'épicentre du commerce illégal du tabac, il est urgent d'établir un partenariat fédéral-provincial pour s'attaquer à ce problème qui relève de la sécurité nationale.

Recommandation

Que, dans le cadre de ses efforts de lutte contre les crimes commis par armes à feu et le trafic illégal des armes, le gouvernement du Canada crée un partenariat avec le gouvernement de l'Ontario pour lutter activement contre la production et la vente de tabac illicite dans la province. Le taux de consommation de produits de tabac illicites est très élevé en Ontario, et les mesures du gouvernement fédéral contre le tabagisme y sont fréquemment mises en échec. Comme l'Ontario est l'une des principales provinces à l'origine de la contrebande, il faut mettre l'accent sur la détection et la fermeture des installations de production de tabac de contrebande et sur la réduction de la quantité de ces produits expédiés à l'échelle nationale.

Appuyer les provinces

Comme nous l'avons indiqué plus haut, le Québec a fait un excellent travail pour aider ses organismes d'application de la loi et lui fournir les outils et les fonds nécessaires pour contrôler le marché du tabac illicite. Grâce aux efforts déployés pour lutter contre l'offre et la distribution de tabac illicite, les taux de consommation de produits illégaux ont diminué de plus de la moitié, et le gouvernement a pu récupérer des millions de dollars en recettes fiscales.

Le gouvernement fédéral devrait se servir de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme pour encourager et appuyer le recours à des modèles comme celui que le Québec a mis en place. Malheureusement, les provinces n'ont pas toutes la même vision sur la question. En 2020, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a décidé de revoir la répartition des fonds et des ressources, ce qui a entraîné la dissolution de l'équipe provinciale de lutte contre le tabagisme. Depuis, la province a heureusement instauré une nouvelle équipe de lutte contre le tabac de contrebande, mais la majorité

⁸ <https://uwaterloo.ca/tobacco-use-canada/adult-tobacco-use/smoking-canada/current-smoking-prevalence>

des provinces continuent d'accuser du retard.

Alors que les mesures relatives à la COVID arrivent à échéance et que les taxes sur les produits en vente légale continuent d'augmenter, les taux de consommation de produits illicites sont en hausse partout au pays. Les taxes sur le tabac sont particulièrement élevées en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, alors que le prix moyen d'une cartouche de 200 cigarettes en vente légale varie de 140 \$ à 155 \$. Comme les produits de contrebande se détaillent à environ un tiers du prix (entre 45 \$ et 55 \$), on peut facilement comprendre pourquoi le marché illicite prend de l'expansion et représente une occasion en or pour le crime organisé de faire fructifier ses ressources financières, les risques et les mesures de dissuasion étant faibles.

Selon des données de source ouverte compilées en 2021, 70 % des saisies de tabac illicite effectuées dans les provinces ont aussi donné lieu à des saisies de drogues ou d'armes à feu. Voilà qui met en évidence l'utilisation, par les groupes criminels, des cigarettes de contrebande pour financer d'autres activités qui touchent directement la santé et la sécurité de la population canadienne, comme le trafic d'armes à feu et de drogues et la traite de personnes.

Recommandation

Que le gouvernement du Canada collabore avec tous les gouvernements provinciaux du pays en leur accordant des fonds pour aider les organismes provinciaux d'application de la loi et de réglementation à lutter contre la distribution illicite de tabac. Actuellement, les provinces sont submergées par des produits illicites provenant de provinces productrices comme l'Ontario et le Québec. La hausse continue des taxes fédérales et provinciales a incité et continuera d'inciter les consommateurs à chercher une solution de rechange plus abordable, ce qui entraînera une augmentation de la consommation illicite, réduira les mesures de contrôle fédérales et provinciales et aura une incidence importante sur les recettes fiscales des provinces et du pays.

À propos

La Coalition nationale contre le tabac de contrebande est un groupe de pression canadien formé avec la participation d'entreprises, d'organismes chargés de l'ordre public et de citoyens préoccupés par le danger croissant des cigarettes de contrebande. Nos membres ont pour but de travailler de concert pour informer la population et demander au gouvernement de prendre rapidement des mesures afin de contrer cette menace grandissante. Pour en savoir plus, visitez le www.stopcontrabandtobacco.ca.

